

Page: 1/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.11.2023 Numéro de version 11 (remplace la version 10) Révision: 02.11.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: SANITERPEN INSECTICIDE POUDRE AU PYRETHRE VEGETAL
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations identifiées :

Insecticide poudre

Utilisations déconseillées : aucune, à notre connaissance.

- · Emploi de la substance / de la préparation Produit en poudre
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

ACTION PIN

ZI de Cazalieu

CS 60030

40260 CASTETS

FRANCE

tel: 33-(0)-558550700 fax: 33-(0)-558550707 fds@action-pin.fr

- · Service chargé des renseignements: Commercial
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · 2.1.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classé et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger



GHS09

- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 : Tenir hors de portée des enfants

P260 Ne pas respirer les poussières.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 2)

(suite de la page 1)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 03.11.2023 Numéro de version 11 (remplace la version 10) Révision: 02.11.2023

Nom du produit: SANITERPEN INSECTICIDE POUDRE AU PYRETHRE VEGETAL

· Indications complémentaires:

EUH208 Contient Menthanol, Geraniol, Extrait de Chrysanthemum cinerariaefolium produit avec des solvants hydrocarbonés à partir de fleurs de Tanacetum cinerariifolium ouvertes et matures. Peut produire une réaction allergique.

- · 2.3 Autres dangers
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Préparation insecticide.

· Composants dangereux:		
CAS: 89997-63-7 EINECS: 289-699-3	Extrait de Chrysanthemum cinerariaefolium produit avec des solvants hydrocarbonés à partir de fleurs de Tanacetum cinerariifolium ouvertes et matures Acute Tox. 3, H331; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1B, H317	<1%
CAS: 21129-27-1 Numéro CE: 939-396-3 Reg.nr.: 01-2119983276-26	Menthanol (CAS 21129-27-1 / 498-81-7) Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	0,5-0,9%
CAS: 106-24-1 EINECS: 203-377-1 Numéro index: 603-241-00-5 Reg.nr.: 01-21195552430-49	Geraniol Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	0,1%

[·] Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Enlever les lentilles de contact.

· Après ingestion:

Si la personne est consciente, rincer la bouche.

Ne pas faire vomir.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone (CO2)

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 03.11.2023 Numéro de version 11 (remplace la version 10) Révision: 02.11.2023

Nom du produit: SANITERPEN INSECTICIDE POUDRE AU PYRETHRE VEGETAL

(suite de la page 2)

Mousse

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- \cdot 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de protection respiratoire.

· Autres indications: Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuelle, consulter la rubrique 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la rubrique 8.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans l'emballage d'origine.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- $\cdot \textit{Autres indications sur les conditions de stockage:} \ \text{Tenir les emballages hermétiquement fermés}.$
- · Température maximale de stockage: < 35°C
- · Température minimale de stockage: > 0°C
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Chrysanthemum Cinerariaefolium extratcs (CAS: 89997-63-7): VME:1 mg/m3

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés

Prévoir des fontaines oculaires et une bonne ventilation dans les locaux où le produit est manipulé de façon constante et en grandes quantités.

- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Eviter tout contact avec la peau.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.11.2023 Numéro de version 11 (remplace la version 10) Révision: 02.11.2023

Nom du produit: SANITERPEN INSECTICIDE POUDRE AU PYRETHRE VEGETAL

(suite de la page 3)

- · Protection respiratoire: Filtre FFP2 en cas de transvasement.
- · Protection des mains:

Les personnes sensibles aux composants doivent porter des gants (cf. EUH208).



Gants de protection obligatoires (EN 374)

· Matériau des gants

Gants de protection résistants aux produits chimiques (norme EN 374-1). Ils doivent être remplacés régulièrement et aux premiers signes de dégradation

- · Temps de pénétration du matériau des gants
- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et est à respecter.
- · Protection des yeux/du visage
- Produit non classé, cependant pour plus de sécurité, port des lunettes conseillé lors du transvasement
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs (EN 14605)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques				
9.1 Informations sur les propriétés physiques et ci	•			
· Indications générales.	-			
· État physique	Solide			
· Couleur:	Blanc			
· Odeur:	Pin			
· Seuil olfactif:	Non déterminé.			
Point de fusion/point de congélation:	Non applicable.			
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et	••			
intervalle d'ébullition	Non applicable.			
· Inflammabilité	Le mélange n'est pas inflammable.			
· Point d'éclair:	Non applicable.			
$\cdot pH$	Non applicable.			
· Viscosité:	Sans objet.			
· Solubilité	3			
· l'eau:	Insoluble			
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Sans objet.			
· Pression de vapeur:	Non applicable.			
· Densité et/ou densité relative	11			
· Densité à 20 °C:	2,7 g/cm ³			
· Caractéristiques des particules	Voir point 3.			
· 9.2 Autres informations				
· Aspect:				
· Forme:	Poudre			
 Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité. 				
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.			

· Informations concernant les classes de danger physique

néant · Substances et mélanges explosibles · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant

(suite page 5)

– FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 03.11.2023 Numéro de version 11 (remplace la version 10) Révision: 02.11.2023

Nom du produit: SANITERPEN INSECTICIDE POUDRE AU PYRETHRE VEGETAL

		(suite de la page 4
Liquides pyrophoriques	néant	
Matières solides pyrophoriques	néant	
Matières et mélanges auto-échauffants	néant	
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz	, ,	
inflammables au contact de l'eau	néant	
Liquides comburants	néant	
Matières solides comburantes	néant	
Peroxydes organiques	néant	
Substances ou mélanges corrosifs pour les m	<i>tétaux</i> néant	
· Explosibles désensibilisés	néant	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Ne pas mélanger avec d'autres produits.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/I	Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
CAS: 89997-	CAS: 89997-63-7 Extrait de Chrysanthemum cinerariaefolium produit avec des solvants				
	hydrocarbonés à partir de fleurs de Tanacetum cinerariifolium ouvertes et matures				
Oral	LD50	<2.000 mg/kg (rat)			
		300 < DL50 < 2000 mg/kg			
Voie cutanée	LD50	<2.000 mg/kg (rat)			
		1000 < DL50 < 2000 mg/kg			
Inhalatoire	LC50/4 h	<5 mg/l (rat)			
		1 < CL50 < 5 mg/l (dust)			
CAS: 21129-	CAS: 21129-27-1 Menthanol (CAS 21129-27-1 / 498-81-7)				
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)			
CAS: 106-24	-1 Geranio	Ī			
Oral	LD50	3.600 mg/kg (rat)			
Voie cutanée	LD50	>5.000 mg/kg (lapin)			
	LD50 Scu	1.090 mg/kg (souris)			
	LDL0 Ivn	50 mg/kg (lapin)			
	LD50 Ims	4.000 mg/kg (souris)			
Correction ou	4 1 - 12 14	4			

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- $\cdot \textit{Sensibilisation respiratoire ou cutan\'ee}$

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Mutagénicité sur les cellules germinales
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

FR -

Page : 6/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 03.11.2023 Numéro de version 11 (remplace la version 10) Révision: 02.11.2023

Nom du produit: SANITERPEN INSECTICIDE POUDRE AU PYRETHRE VEGETAL

(suite de la page 5)

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicocinétique, métabolisme et distribution données non disponibles à ce jour
- · Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité) données non disponibles à ce jour
- · Toxicité par administration répétée données non disponibles à ce jour
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) données non disponibles à ce jour
- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique:

Nocif pour les organismes aquatiques

CAS: 89997-63-7 Extrait de Chrysanthemum cinerariaefolium produit avec des solvants hydrocarbonés à partir de fleurs de Tanacetum cinerariifolium ouvertes et matures

EC/LC50/96h | 5,2 mg/l (poisson)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- \cdot *PBT*: données non disponibles à ce jour
- · vPvB: données non disponibles à ce jour
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· 12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Elimination du produit/de l'emballage

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Recycler ou éliminer l'emballage par un collecteur ou un organisme agréé.

· Code déchet:

 $15\ 01\ 10^*$: Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Bien vider et bien rincer; rendre inutilisable.

L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

· Produit de nettoyage recommandé: Eau

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA

UN3077

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.11.2023 Numéro de version 11 (remplace la version 10) Révision: 02.11.2023

$\it Nom~du~produit:$ SANITERPEN INSECTICIDE POUDRE AU PYRETHRE VEGETAL

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR	
ADR	
	UN3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE
	VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
IMDC	(Chrysanthemum cinerariaefolium , Extract) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
IMDG	SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Chrysanthemum
	cinerariaefolium, Extract), MARINE POLLUTANT
IATA	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
	SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Chrysanthemum
	cinerariaefolium, Extract)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, IMDG	
《***** 》	
0	
Classe	9 Matières et objets dangereux divers.
Étiquette	9
IATA	
A \(
All \\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	
9	
Label	9
14.4 Groupe d'emballage	III
ADR, IMDG, IATA	111
14.5 Dangers pour l'environnement	
Polluant marin: Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
Marquage special (ADK): Marquage spécial (IATA):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
	Signe conventionner (poisson et arere)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières et objets dangereux divers.
t utitsueur Code danger:	90
No EMS:	F-A,S-F
14.7 Transport maritime en vrac conformément au	or Or
instruments de l'OMI	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	5 kg
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 100
	g
IMDG	
T	5kg
Limited quantities (LQ)	
Limited quantities (LQ) $Excepted$ quantities (EQ)	Code: E1
	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.11.2023 Numéro de version 11 (remplace la version 10) Révision: 02.11.2023

Nom du produit: SANITERPEN INSECTICIDE POUDRE AU PYRETHRE VEGETAL

(suite de la page 7) UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE · ''Règlement type'' de l'ONU: VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (CHRYSANTHEMUM CINERARIAEFOLIUM, EXTRACT), 9, III, (-)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Références législatives :

Règlement (UE) n° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides. Substance(s) active(s):

Substances actives :Extrait de Chrysanthemum cinerariaefolium produit avec des solvants hydrocarbonés à partir de fleurs de Tanacetum cinerariifolium ouvertes et matures (CAS n° 89997-63-7) : 2 g/kg et Géraniol (CAS 106-24-1:1g/kg) (TP18)

· Règlement REACh (CE) n°1907/2006:

Substances en annexes XIV (autorisation) et XVII (restriction) : aucune substance n'est reprise dans ces annexes.

· Installations classées pour l'environnement (nomenclature ICPE) : 4511

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. 222349-K1

· Phrases R et/ou H pertinentes:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · Service établissant la fiche technique: Marketing
- · Date de la version précédente: 04.05.2023
- · Numéro de la version précédente: 10
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B

(suite page 9)

Page : 9/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.11.2023 Numéro de version 11 (remplace la version 10) Révision: 02.11.2023

Nom du produit: SANITERPEN INSECTICIDE POUDRE AU PYRETHRE VEGETAL

(suite de la page 8)

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

Mise à jour selon le Règlement (UE) 2020/878.

Version CLP 1.11

FR -